

Liste des autorités compétentes pour le RID en République tchèque
(1^{er} août 2026)

- 1) **Ministerstvo dopravy**
(Ministère des Transports)
nábřeží Ludvíka Svobody 12/1222, 110 15, Praha1
www.md.gov.cz

L'autorité compétente pour la réglementation du RID en République tchèque.

- 2) **Drážní úřad**
(Autorité ferroviaire)
Bělehradská 222/128, 120 00 Praha 2
www.du.gov.cz

- **1.4.2.2.4:** Autorisation, le cas échéant, pour la poursuite du transport.
- **1.5.1.1:** Dérogations temporaires aux exigences du RID – évaluation partielle pour le ministère des transports.
- **Section 1.8.1:** Contrôles et autres mesures subsidiaires pour garantir le respect des exigences de sécurité.
- **Section 1.8.6:** Contrôles administratifs pour la réalisation des évaluations de la conformité, des contrôles périodiques, des contrôles intermédiaires et des contrôles exceptionnels visés au 1.8.7.
- **Chapitre 4.3:** Utilisation des wagons-citernes, citernes amovibles, conteneurs-citernes et caisses mobiles citernes, dont les réservoirs sont construits en matériaux métalliques, ainsi que des wagons-batteries et conteneurs à gaz à éléments multiples (CGEM).
- **Chapitre 4.4:** Utilisation de conteneurs-citernes y compris des caisses mobiles citernes dont les réservoirs sont construits en matière plastique renforcée de fibres.
- **Chapitre 4.5:** Utilisation de citernes à déchets opérant sous vide.
- **Chapitre 6.7:** Prescriptions relatives à la conception et la construction des citernes mobiles et des conteneurs à gaz à éléments multiples (CGEM) certifiés « UN » et aux contrôles et épreuves qu'ils doivent subir.
- **Chapitre 6.8:** Prescriptions relatives à la construction, aux équipements, à l'agrément du prototype, aux épreuves et contrôles, ainsi qu'au marquage des wagons-citernes, citernes amovibles, conteneurs-citernes et caisses mobiles citernes, dont les réservoirs sont construits en matériaux métalliques, ainsi que des wagons-batterie et conteneurs à gaz à éléments multiples (CGEM).

- **Chapitre 6.9:** Prescriptions relatives à la conception, à la construction, aux équipements, à l'agrément du type, aux épreuves et contrôles, ainsi qu'au marquage des conteneurs-citernes y compris des caisses-mobiles citernes en matière plastique renforcée de fibres.
 - **Chapitre 6.10:** Prescriptions relatives à la construction, aux équipements, à l'agrément de type, aux contrôles et au marquage des citernes à déchets opérant sous vide.
-

3) **Drážní inspekce**
(Inspection de la sécurité ferroviaire)
Těšnov 5, 110 00 Praha 1
www.di.gov.cz

- Réalisation d'enquêtes indépendantes sur les causes et les circonstances des accidents et incidents ferroviaires, conformément à la directive (UE) 2016/798, dont les principes et les exigences ont été transposés dans la législation nationale.
-

4) **Státní úřad pro jadernou bezpečnost**
(Office d'État pour la sûreté nucléaire)
Senovážné náměstí 9; 110 00 Praha 1
www.sujb.gov.cz

- **Classe 7** – matières radioactives.
-

5) **Centrum pro informace a mechanické testování obalů**
(Centre d'information et d'épreuves mécaniques d'emballages)
Toužimská 588/70, 197 00 Praha 9 – Kbely
www.cimto.cz

- Épreuves d'emballages et délivrance de certificats d'emballage dans le cadre des certificats d'accréditation correspondants.
-

6) **Institut mechanického testování**
(Institut des essais mécaniques)
Kamýcká 234/15, 160 00 Praha 6 – Sedlec
www.imet.cz

- Épreuves d'emballages et délivrance de certificats d'emballage dans le cadre des certificats d'accréditation correspondants.
-

7) **Český úřad pro zkoušení zbraní a střeliva**
(Bureau tchèque pour les essais d'armes et de munitions)
Jilmová 759/12, 130 00 Praha 3
www.cuzzs.cz

- Classification des marchandises dangereuses – Classes 1, 4.1, 5.2 et 9.
-

8) **TÜV SÜD Czech s.r.o.**
Novodvorská 994/138, 142 21 Praha 4
www.tuv-sud.cz

- **Chapitre 6.2** – Prescriptions relatives à la construction des récipients à pression, générateurs d'aérosols, récipients de faible capacité contenant du gaz (cartouches à gaz) et cartouches pour pile à combustible contenant un gaz liquéfié inflammable, et aux épreuves qu'ils doivent subir.
-

9) **RAILTEST, a.s.**
Dělnická 1408/29, 405 02 Děčín VI.
www.railtest.cz

Organisme de contrôle (Section 1.8.7 + Chapitre 6.7 + Chapitre 6.8):

- Évaluations de la conformité
- Contrôles périodiques
- Contrôles intermédiaires
- Contrôles exceptionnels
- Vérifications de mise en service

RAILTEST est accrédité par l'organisme d'accréditation de la République tchèque (Český institut pro akreditaci, o.p.s.) conformément à la norme EN ISO/IEC 17020:2012 – Type A.

10) **TWINSPECT s.r.o.**
Vrchlického 103, 440 01 Louny

Organisme de contrôle (Section 1.8.7 + Chapitre 6.8):

- Évaluations de la conformité
- Contrôles périodiques
- Contrôles intermédiaires
- Contrôles exceptionnels
- Vérifications de mise en service

TWINSPECT est accrédité par l'organisme d'accréditation de la République tchèque (Český institut pro akreditaci, o.p.s.) conformément à la norme EN ISO/IEC 17020:2012 – Type A.

11) **DVI, a.s.**
Prvního pluku 621/8a, 186 00 Praha 8, Karlín
<https://www.dvi.cz/>

Conseillers à la sécurité – formation (1.8.3.8 + 1.8.3.9)

- Formation des candidats à l'examen en vue de l'obtention de la qualification professionnelle de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
 - Délivrance des attestations de formation en vue de l'examen
 - Organisation de formations facultatives visant à prolonger la validité du certificat
-

12) **DEKRA CZ a.s.**

Türkova 1001/9, 149 00 Praha 4-Chodov

<https://dekra.cz/>

Conseillers à la sécurité – formation (1.8.3.8 + 1.8.3.9)

- Formation des candidats à l'examen en vue de l'obtention de la qualification professionnelle de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
 - Délivrance des attestations de formation en vue de l'examen
 - Organisation de formations facultatives visant à prolonger la validité du certificat
-

13) **Dangerous Goods Safety Advisory s.r.o.**

Navrátilova 834/7 274 01, Slaný

<https://www.beranovahana.cz/kontakt/>

Conseillers à la sécurité – formation (1.8.3.8 + 1.8.3.9)

- Formation des candidats à l'examen en vue de l'obtention de la qualification professionnelle de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
 - Délivrance des attestations de formation en vue de l'examen
 - Organisation de formations facultatives visant à prolonger la validité du certificat
-